

BARÈME DES HONORAIRES TTC*

VENTE d'immeubles bâtis (appartement, maison, garage) ou de terrain (constructible ou non constructible)

Prix de vente	Taux TTC*
0€ à 80.000€	Forfait de 6500€
80.001€ à 170.000€	Forfait de 9500€
170.001€ à 250.000€	6%
250.001€ à 350.000€	5,5%
350.001€ à 450.000€	5%
450.001€ à 550.000€	4,5%
550.001€ à 650.000€	4%
650.001€ et plus	3,5%

Ces honoraires calculés sur le prix net vendeur du bien, sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon l'option cochée sur le mandat de vente.

Pour un mandat de recherche, les honoraires sont identiques à la transaction et ils sont à la charge du mandat.

Pour un achat ou une vente en « interagence » c'est à dire avec une autre agence immobilière, les honoraires sont partagés entre les agences sans se cumuler.

ÉVALUATION d'un bien immobilier : GRATUITE*

*Sauf évaluation d'un bien ou valeur locative dans le cadre d'une démarche précontentieuse, contentieuse ou successorale : 300€ TTC par acte. Possibilité de remise gracieuse.

09/2022

*Taux en vigueur



N'hésitez pas à prendre contact avec votre agence pour un estimation gratuite !

04 68 89 36 64

contact@citovendu.fr